

< REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie

GRAND ANGLE ————— 06

Quand le luxe
devient accessible

> cnci



Inflation: le temps des « grandes idées » !

Par Florian Némethi
Directeur CNCI

Il fallait s'y attendre, la perspective des élections fédérales amène, comme toujours, son lot de « grandes idées ». Ces dernières sont censées résoudre de manière imparable des problèmes systémiques sur lesquels la politique n'a pas réussi à faire un centimètre d'avance en dix ou vingt ans de palabres !

Parmi ces illuminations soudaines, la palme revient sans doute à la revendication syndicale de fin d'été d'exiger des entreprises qu'elles compensent par les salaires la hausse combinée des primes-maladies, des prix de l'énergie et des loyers.

La rengaine de ces milieux-là est bien connue: les entreprises sont responsables de tous les maux, désormais aussi pour les coûts de la santé et les loyers, et il est normal qu'elles payent pour y remédier.

Restons sérieux. On n'arrête pas un incendie en mettant de l'essence sur le feu ! Il faut cesser d'agiter ce genre de recettes populo-simplistes, la situation actuelle est inquiétante et elle exige des remises en cause autrement plus complexes que de s'acharner à faire passer les entreprises à la caisse.

Il n'y a pas de solution durable à l'inflation actuelle et à la perte de pouvoir d'achat induite sans remédier à ses véritables causes. Qui ne se situent pas tant dans un excès de demandes ou dans une insuffisance des salaires, que dans des déséquilibres de l'offre, dans des politiques monétaires aux effets ambivalents ou encore dans des mécanismes de marché et des systèmes de prestations biaisés par des groupes d'intérêts privés et publics.

Car, le coût élevé de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires est d'abord dû à des crises (covid, guerre en Ukraine) qui perturbent la production et la distribution de ces biens. La hausse des loyers est liée à la montée récente

des taux d'intérêt, pourtant destinée à ... freiner l'inflation ! Par ailleurs, l'augmentation scandaleuse et incessante des primes-maladies résulte – on nous l'explique depuis quelques semaines – d'un système de santé atomisé, ingouvernable, tissé d'intérêts croisés opaques, aux responsabilités archi-diluées, où les intervenants de tous bords dans les parlements entravent les tentatives de réformer le système, en particulier lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux coûts et aux structures.

Où est donc le manque de pouvoir d'achat imputable à la faiblesse des salaires dans ce souk organisé que (presque) personne ne veut, ou ne peut, remettre en cause ?

Il n'y a pas de solution durable à l'inflation actuelle sans remédier à ses véritables causes.

Bien sûr, la population suisse est en droit d'attendre qu'on préserve son pouvoir d'achat, c'est légitime, rien à dire à cela. Mais alors, qu'on le fasse de façon honnête, en s'attaquant

à la fois aux causes réelles du problème et aux éléments responsables des surcoûts. Pas en tentant d'alourdir à nouveau le bateau des employeurs en leur demandant d'assumer, en plus de leurs charges sociales, une partie des coûts de la santé, de l'énergie ou des loyers, que d'autres s'occupent à maintenir élevés – même si certaines entreprises contribuent aussi à alimenter l'inflation.

Car à ce régime-là, on ne soignera pas l'inflation. On finira plutôt par mettre la compétitivité des entreprises, en particulier celle des PME, aux soins intensifs !

GUIDE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Comment
transformer
votre bien
en 5 étapes ?

www.bcn.ch/renovation



Sommaire

Focus _____ 05

Grand angle _____ 06

Quand le luxe devient accessible

Réseaux _____ 08

Économie pratique _____ 11

Maison de l'économie _____ 12

Point de vue _____ 16

Antonio Calce
Chief Executive Officer & Shareholder,
Greubel Forsey

Agenda _____ 22

Impressum

Rue de la Serre 4,
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestrielle

Rédaction & édition : CNCI
Bulletin adressé aux membres
Conception : Agence NEUE SA
Impression : Imprimerie Bailod SA

Publicité

Nadia Garavaldi Liengme
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch

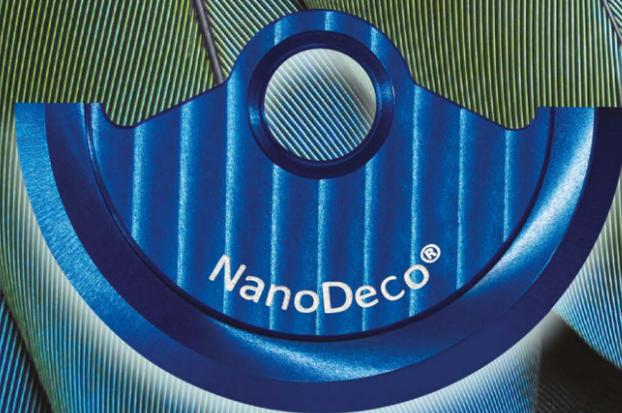


POSITIVE COATING

VOTRE PARTENAIRE DANS LES TRAITEMENTS PVD ET ALD DE HAUTE QUALITÉ

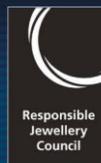


COLORATION SÉLECTIVE BREVETÉE



POSITIVE COATING SA
Rue des Champs 12 – 2300 La Chaux-de-Fonds – Suisse
T. +41(0) 32 924 54 54 – info@positivecoating.ch

www.positivecoating.ch



Quelles perspectives énergétiques **pour l'hiver prochain ?**

Par Quentin Di Meo
Chargé de projets CNCI



La situation énergétique de notre pays semble se détendre. Les indicateurs sont rassurants et l'approvisionnement de notre pays permettra certainement de passer l'hiver sans grandes difficultés. Les entreprises restent cependant préoccupées. Entretien avec Johann Ruffieux, Responsable Optimisation, Trading et Product Management au Groupe E.

1. Comment évaluez-vous la situation énergétique du pays pour l'hiver qui arrive ?

Je pense que nous pouvons aborder l'hiver avec davantage de sérénité que l'an dernier car nous sommes mieux préparés : les réserves de gaz sont bonnes en Europe et les lacs de nos barrages sont pleins, sans oublier une meilleure disponibilité du parc nucléaire français et la réserve hydraulique-thermique suisse, toujours active. Cependant, tout dépendra de la météo, qui impacte directement la consommation d'énergie et nous oblige à rester vigilants, en Suisse comme dans le Canton de Neuchâtel.

2. Pourquoi sommes-nous dans cette situation délicate ?

Nous faisons face à un paradoxe : d'une part, la consommation d'électricité en Suisse n'a cessé d'augmenter au fil des ans. C'est très positif pour l'environnement car on constate un transfert du fossile – émetteur de CO₂ – vers l'électrique, en particulier dans les domaines de la mobilité et du chauffage. Mais, d'autre part, notre pays n'a construit aucun nouvel ouvrage majeur de production depuis les années 1980. Résultat : notre capacité à passer l'hiver dépend aujourd'hui de celle de nos voisins à nous fournir de l'électricité. Mais pour combien de temps encore ? Cet équilibre est très fragile, comme l'a montré la crise de l'hiver dernier. Je comprends les inquiétudes de la population et des entreprises, et nous faisons au mieux pour les accompagner. Mais la Suisse paie aujourd'hui le prix de son attentisme.

3. Nous n'avons donc pas fait le nécessaire, en toute connaissance de cause ?

On ne peut pas dire que rien n'a été fait. Mais la Suisse n'en a certainement pas fait assez et pas assez vite. Il faut rappeler que notre pays dispose des ressources naturelles telles que du vent, de l'eau, du soleil et du bois. Nous avons également le savoir-faire et le financement. Des projets d'ouvrages de production existent, mais bon nombre sont freinés, voire totalement bloqués, par des procédures longues et complexes ainsi que des recours interminables.

4. Quels sont les leviers à courts termes pour éviter le pire ?

Chacun peut agir sur sa consommation, que ce soit en adoptant les bons gestes au quotidien, en privilégiant des appareils moins énergivores ou en améliorant l'efficacité énergétique. Il est aussi possible pour certaines industries de décaler une partie de leur production afin d'éviter les mois délicats que sont mars et avril. Pour la plupart des PME et industriels, la marge de manœuvre demeure toutefois faible. Ainsi, le meilleur levier est d'inviter les législatifs à agir, et ce à tous les niveaux.

5. Et à long terme ?

Des discussions sont en cours au niveau fédéral pour accélérer les procédures d'obtention de permis de construire pour les ouvrages de production renouvelables. C'est le moyen le plus efficace pour accélérer les choses en respectant le processus démocratique. Il faut aussi investir dans la formation de main-d'œuvre qualifiée et encourager la rénovation des bâtiments. Je souhaite aussi souligner que nous avons besoin d'un mix énergétique varié qui s'appuie sur des sources d'énergie complémentaires plus traditionnelles afin d'assurer à court terme notre approvisionnement en électricité sur toute l'année. Aujourd'hui, on parle beaucoup du solaire photovoltaïque, qui a un rôle et un potentiel certes importants, mais qui produit surtout en été alors que c'est d'énergie d'hiver dont la Suisse a besoin. Dans ce contexte, on ne pourra pas se passer des autres sources que sont l'hydraulique et l'éolien, sans oublier l'efficacité énergétique. Ce n'est pas « ou bien... ou bien... », mais « et... et... ». Il sera donc nécessaire de revoir les priorités en termes de soutiens financiers.

Tout dépendra de la météo, qui impacte directement la consommation d'énergie et nous oblige à rester vigilants.

Groupe d'appui Energie

Dès l'été 2022, la CNCI a lancé un groupe d'appui composé de grandes entreprises, de PME, de distributeur d'électricité et d'experts. L'objectif est clair : apporter à l'économie neuchâteloise des réponses pragmatiques pour assurer leur approvisionnement en énergie. D'autre part, le groupe d'appui se donne pour mission de sensibiliser les autorités aux réalités de notre tissu économique et des préoccupations des entreprises neuchâteloises.

Quand le luxe devient accessible

Longtemps boudé par les marques de luxe et gangréné par le marché gris et la contrefaçon, le marché des montres d'occasion (dans le jargon, on parle de *pre-owned watches*) est devenu en une petite dizaine d'années une composante incontournable de l'univers horloger.

Interview avec

Patrik Hoffmann

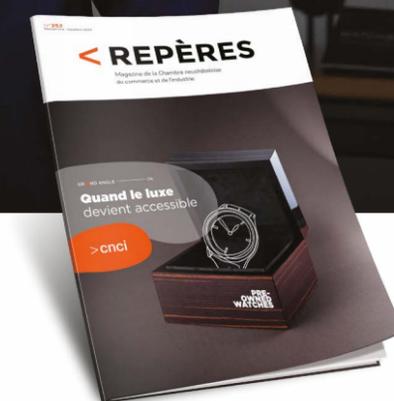
vice-président exécutif de WatchBox Switzerland

Estimé à près de 20 milliards de francs suisses en 2022 - soit à peu près autant que la valeur de l'horlogerie suisse neuve exportée sur une même période - le marché des montres d'occasion pourrait dépasser les ventes du marché primaire d'ici 2030. Avec en tête de peloton, les générations Y et Z pour alimenter la tendance; les plus jeunes acheteurs étant apparemment plus enclins à acheter des montres d'occasion.

A cela s'ajoute encore le travail d'authentification des pièces de plus en plus répandu au sein des grandes plateformes de vente, qui permet de garantir au consommateur sécurité, traçabilité et authenticité.

Deux questions se posent néanmoins: ce nouveau phénomène représente-t-il une menace pour les acteurs traditionnels de l'industrie horlogère? Le marché de la montre est-il en train de s'inverser?

Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations membres CNCI



Comment présenteriez-vous l'activité de WatchBox?

C'est un modèle inspiré du monde du trading. En tant que leader mondial des montres de seconde main, nous sélectionnons nos montres et nous les achetons pour constituer notre propre stock selon de très hauts standards de qualité qui nous permettent d'offrir des garanties de qualité. Ensuite, nous nous chargeons de trouver un acheteur. En termes de

communication, nous mettons régulièrement à disposition sur notre site des vidéos parlant de nos montres. Notre manière de vendre est également différente. Nous ne croyons pas au *click & buy*. C'est une tech-

nique qui ne fonctionne pas dans l'industrie horlogère. Notre prix de vente moyen avoisine les CHF 30'000.-. Et à ce prix-là, sachant que l'acquisition d'une montre est un acte émotionnel, il est certain que les clients ont besoin de parler à quelqu'un qui peut raconter la montre, l'expliquer. Nous voulons qu'ils puissent échanger avec les conseillers de la marque qui sont des traders spécialisés en horlogerie (5 en Suisse et 40 dans le monde).

Enfin, contrairement à l'horlogerie traditionnelle qui s'impose un grand nombre de règles sur la façon dont les montres doivent quitter la manufacture et être distribuées, nous avons choisi de réaménager la manière dont les montres d'occasion sont vendues au consommateur. Nous avons supprimé toutes ces réglementations pour pouvoir vendre une montre d'occasion n'importe où dans le monde.

Aujourd'hui quels sont les avantages pour le consommateur à se tourner vers le marché de la seconde main?

Le premier est, logiquement, lié au portefeuille. Le prix d'une montre d'occasion peut baisser significativement. Autre argument de poids en faveur de la seconde main, la possibilité de dénicher des modèles qui ne sont plus en stock ou, plus rarement, des pièces exceptionnelles avec une histoire fascinante.

Enfin, depuis deux ou trois ans, le secteur de l'occasion attire de plus en plus d'investisseurs. Au lieu de laisser l'argent à la banque avec un taux proche de zéro, ils préfèrent acheter une montre de luxe, voire plusieurs, tout en sachant qu'ils peuvent revendre en faisant de la plus-value. Pour eux, c'est une valeur refuge.

Qui sont vos clients?

Actuellement, la grande majorité de nos clients sont des hommes. Des collectionneurs du monde entier qui entretiennent des relations constantes et privilégiées avec nos traders. Mais aussi de plus en plus d'acheteurs plus jeunes qui achètent et vendent des montres beaucoup plus souvent et qui s'intéressent clairement au marché de l'occasion. Ils veulent être sûrs qu'ils achètent des placements qui conservent ou prennent de la valeur plutôt que d'en perdre, ce qui était un concept totalement étranger à l'industrie horlogère il y a quelques années et qui est aujourd'hui devenu incontournable. Le marché américain est le plus important pour nous suivi de l'Asie et de la Suisse.

Combien représente le marché des montres de luxe de seconde main au niveau mondial et quelle est sa croissance?

Sur la base des ventes mondiales de ces 20 dernières années, nous estimons que la valeur des montres - qui se trouvent dans les tiroirs des acheteurs ou à leurs poignets - s'élèverait à 500 milliards de dollars, soit 25 fois plus que les exportations annuelles de montres suisses. Potentiellement, le marché de l'occasion pourrait donc devenir plus important que les ventes de montres neuves. Par conséquent, force est de constater que le marché secondaire croît à un rythme très soutenu et qu'il ne peut plus être ignoré.

Aujourd'hui, l'essor des montres d'occasion haut de gamme pousse de plus en plus les horlogers à se développer sur ce segment.

Les marques horlogères doivent-elles se préoccuper du marché de la revente?

Au début, les horlogers ont pris le marché de l'occasion pour de la concurrence. Mais quand

on regarde bien, et qu'on compare avec le marché de l'automobile, c'est un nouveau potentiel financier pour les fabricants et les revendeurs. L'horlogerie a d'ailleurs pris du retard à ce niveau-là. Mais aujourd'hui, l'essor des montres d'occasion haut de gamme pousse de plus en plus les horlogers à se développer sur ce segment. Ils réalisent qu'il y a une opportunité pour une nouvelle clientèle de découvrir leur marque ou d'entrer sur le marché du luxe en général. Ou tout simplement de peaufiner leur image.

Pourquoi un ancrage à Neuchâtel?

Nous souhaitons être au cœur de l'industrie horlogère suisse. La présence de nombreuses marques dans le Canton de Neuchâtel permet à WatchBox d'entretenir des contacts privilégiés et de proximité avec ces acteurs du monde horloger. Nous organisons également régulièrement des événements à Zurich et à Genève.

Un point que vous auriez souhaité aborder ou quelques mots pour conclure?

Le marché de la montre de seconde main s'est professionnalisé ces dernières années grâce notamment à l'introduction des systèmes de garantie (certified Pre-Owned) et c'est un secteur de plus en plus lucratif. Mais il faut savoir que la vraie valeur d'une montre ne se cache pas toujours dans sa valeur pécuniaire. C'est la raison pour laquelle le marché d'occasion demeure un excellent indicateur pour connaître la réelle valeur d'une montre.

La BCN affiche des résultats semestriels en forte hausse

La BCN réalise son meilleur résultat opérationnel durant le premier semestre 2023. Le positionnement de la banque soutient positivement les résultats, qui profitent également d'une bonne conjoncture au niveau des risques de contreparties. L'activité boursière est quant à elle moins soutenue, principalement en raison des incertitudes qui planent sur les marchés financiers. Bien que progressant à un rythme plus faible qu'escompté, les charges d'exploitation sont en augmentation. Ces bons résultats intermédiaires permettent de projeter un résultat d'exercice en hausse, qui profite à l'ensemble de la population à travers les versements annuels effectués en faveur de l'Etat, ainsi qu'à travers les nombreux événements que la Banque soutient.



DIXI Polytool réduit considérablement sa dépendance aux sources d'énergie traditionnelles

DIXI Polytool vient d'installer une technologie solaire suisse de pointe sur son toit. Cette technologie, basée sur le concept de cellule solaire hétérojonction, a été développée entre 2005 et 2008 à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), puis transférée au Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique (CSEM) pour la phase d'industrialisation en collaboration avec l'entreprise Meyer Burger Research à Hauterive. Cette technologie a été ensuite transférée à l'entreprise Meyer Burger AG basée à Thun pour la commercialisation des panneaux solaires qui sont produits en Allemagne. Cette technologie de panneaux solaires à haute efficacité est une percée majeure dans l'industrie solaire, offrant une efficacité énergétique supérieure à celle des panneaux solaires traditionnels. Les panneaux solaires de silicium hétérojonction sont composés de plusieurs couches de matériaux semi-conducteurs, qui sont soigneusement combinés pour maximiser la conversion d'énergie solaire en électricité.

Elle permet en effet de produire 10% de plus de kWh électrique par Watt installé notamment en raison d'un meilleur coefficient de température et d'une bifacialité de plus de 90%.

NETmanage SA s'implante à Fribourg en reprenant les activités IT de Prana Tech Sàrl

Depuis le 1^{er} septembre 2023, l'entreprise neuchâteloise NETmanage SA reprend les activités informatiques de la société fribourgeoise Prana Tech Sàrl. En s'implantant dans le Canton de Fribourg, NETmanage SA poursuit sa stratégie d'expansion entamée il y a quelques années. « Ces derniers 24 mois, nous avons doublé notre effectif afin de renforcer notre présence sur ce marché très concurrentiel », explique Fabien Bassi, Directeur général. Basée à Bevaix, la société NETmanage SA emploie aujourd'hui 26 personnes et est active sur la Suisse romande entière. Elle dispose de succursales à Meyrin, La Chaux-de-Fonds et désormais Fribourg.

Des prothèses osseuses imprimées aux Eplatures

Koln3D, une PME de Hong Kong, a installé sa première filiale européenne à La Chaux-de-Fonds pour y produire des prothèses osseuses personnalisées à destination du marché suisse et européen. La société a été fondée en 2013 par Edmond W. F. Yau. Elle produit des prothèses destinées en particulier à remplacer des parties d'os atteintes par certains cancers.

Le coup de la MoonSwatch, en plus chic et plus cher

Après avoir vendu plus d'un million de MoonSwatch en quelques mois, Swatch Group ne pouvait pas se passer de tenter une nouvelle collaboration: offrir à l'un de ses modèles de luxe la chance d'une exposition maximale, grâce à une copie industrielle à intégrer dans les collections Swatch. C'est donc bien la Fifty Fathoms de Blancpain, une montre de plongée dont l'heure de gloire remonte à l'enfance du scaphandre autonome, qui sert de modèle à la Scuba Fifty Fathoms. Comme la MoonSwatch, la Scuba est en biocéramique. La Scuba, déclinée en autant de modèles qu'il existe d'océans sur terre, arbore des couleurs vives. Son bracelet est fabriqué en filets de pêche recyclés. Tous les modèles ont un dos transparent laissant apparaître le mouvement System51, dont la masse oscillante est décorée avec des représentations de vie

En savoir plus 

marine. La montre sera disponible dans 12 boutiques en Suisse. A Genève, Crans-Montana, Lausanne et Bienne s'agissant de la Suisse romande. La Scuba s'y différenciera nettement des autres produits Swatch, y compris de la série MoonSwatch, notamment par son prix, 375 francs.

Technical Watchmaker Show (TWS)

La quatrième édition du Technical Watchmaker Show s'est déroulé du 12 au 15 septembre 2023 aux Anciens Abattoirs à La Chaux-de-Fonds. Cette édition a accueilli 65 exposants et près de 2'300 visiteurs, dont 15% de visiteurs étrangers. Les organisateurs espèrent pouvoir installer durablement leur événement dans le paysage. Prochain rendez-vous: 10 au 13 septembre 2024.

Le guide 2024 de Gault & Millau est sorti

Gault & Millau a présenté le classement des meilleures tables de l'année. 21 restaurants neuchâtelois font partie de la liste, dont trois nouveaux venus: le restaurant O'terroirs de l'Hôtel Beau-Rivage, avec une note de 15, et la Brasserie Le Jura, à Neuchâtel, ainsi que la Cantine Verte à Cornaux, tous deux notés 12 sur 20.

Classement:

16 points

La Maison du Prussien, Neuchâtel
La Croisette, Le Locle

15 points

Le Bocca, Saint-Blaise
Maison du Village, Saint-Aubin-Sauges
Hôtel DuPeyrou, Neuchâtel
Auberge du Prévoux, Le Locle
Auberge d'Hauterive, Hauterive
La Dispensa, Neuchâtel
O'terroirs, Neuchâtel

14 points

Restaurant de la Gare Chez Sandro, Le Locle
Hôtel de Commune, Dombresson
La Table de Palafitte, Neuchâtel

13 points

Carvi Noir, La Chaux-de-Fonds
La Trinquette, Bevaix
L'Escarbot, Le Landeron
Hôtel de Commune, Lignières

12 points

Brasserie Le Jura, Neuchâtel
La Cantine Verte, Cornaux
La Cantine du Neubourg, Neuchâtel
Red Pepper, Saint-Blaise



recruteur de dirigeant·e·s



 **ALPHOM**[®]
where ambitions meet

ALPHOM Executive Search
Avenue de la Gare 53, CH-2000 Neuchâtel

032 566 15 15 | contact@alphom.com | www.alphom.com

Choisissez Viteos comme interlocuteur unique ! 

Viteos
vous avance
le montant
de la subvention
fédérale.

Nous vous conseillons sur une vaste gamme de produits pour :

- les installations photovoltaïques
- les solutions de chaleur
- les bornes de recharge pour véhicules électriques

Offre gratuite et sans engagements sur
viteos.ch ou au 032 886 08 86

viteos
partenaire de transition énergétique

Le télétravail des frontaliers – où en est-on ?

Par Régine de Bosset
Conseil juridique CNCI

Que ce soit en matière fiscale ou en matière d'assurances sociales, la Suisse et ses pays voisins ont conclu des accords afin de permettre aux employés frontaliers de continuer à télétravailler sans changement en matière d'impôt et d'assujettissement aux assurances sociales.

Accord fiscal franco-suisse

Selon l'accord conclu entre la France et la Suisse, à partir du 1^{er} janvier 2023, les frontaliers français sont en droit de télétravailler jusqu'à 40% sans que cela n'impacte leur statut fiscal. Le télétravail effectué dans la limite de 40% du temps de travail par année civile est considéré comme étant effectué en Suisse. La limite de télétravail de 40% du temps de travail annuel s'applique proportionnellement en cas d'emploi à temps partiel.

L'accord précise que le taux de 40% inclut les missions temporaires (voyages d'affaires) exercées par le salarié pour le compte de son employeur dans l'Etat de résidence ou dans un Etat tiers, pour autant que leur durée cumulée n'excède pas 10 jours par année. Cela signifie qu'il s'agit de respecter deux limites, d'une part la limite de 40% de télétravail (incluant les voyages d'affaires) et d'autre part la limite de 10 jours de voyages d'affaires en France ou à l'étranger.

Ainsi, les frontaliers français effectuant du télétravail dans les limites précitées restent soumis à l'accord franco-suisse de 1983. Selon cet accord, le frontalier, c'est-à-dire la personne qui passe la frontière tous les jours est exonérée de l'impôt à la source pour autant qu'il fournisse chaque année et à chacun de ses employeurs, l'attestation de résidence fiscale française (formulaire 2041).

Accord multilatéral en matière d'assurances sociales

En matière d'assurances sociales, c'est par un accord multilatéral conclu entre la Suisse et certains pays de l'Union européenne (notamment la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Luxembourg, le Liechtenstein, l'Espagne et le Portugal) que la question de l'assujettissement aux assurances sociales a été réglée. Selon cet accord entré en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2023, les frontaliers peuvent télétravailler jusqu'à 50% (au maximum 49,9% du temps de travail) par an sans que cela n'implique d'assujettissement dans le pays de résidence.

Pour que cet accord s'applique, l'Etat de l'employeur et celui où se trouve la résidence de l'employé doivent tous les deux avoir signé l'accord. Il ne s'applique qu'aux personnes ayant la nationalité suisse ou celle d'un pays de l'UE ou de l'AELE. La limite de 50% vise exclusivement une activité en télétravail; elle n'inclut pas d'autres activités ou des voyages d'affaires dans l'Etat de résidence ou d'autres Etats. Ainsi, si des voyages d'affaires sont effectués dans le pays de résidence, c'est la limite de 25% qu'il faudra respecter.

Pour bénéficier de cet accord, l'employeur devra faire une demande auprès de sa caisse de compensation ou directement sur la plateforme ALPS afin d'obtenir une attestation A1 spécifique au télétravail transfrontalier d'une durée maximum de 3 ans, prolongeable. Une telle attestation peut être demandée rétroactivement jusqu'à 3 mois. Les employeurs bénéficient d'un délai courant jusqu'à fin juin 2024 pour demander une attestation A1 qui couvre rétroactivement la période débutant au 1^{er} juillet 2023.

La plupart des associations économiques romandes recommandent d'appliquer le plus petit taux prévu.

Conclusions

Étant donné que les différents accords prévoient des seuils de tolérance différents, la plupart des associations économiques romandes recommandent d'appliquer le plus petit taux prévu, soit du télétravail ne dépassant pas 40%, c'est-à-dire deux jours par semaine pour un plein temps. Toutefois, si l'employé est amené à effectuer des voyages d'affaires dans son Etat de résidence, la totalité du temps de travail dans cet Etat (télétravail et voyages d'affaires) devra rester inférieur à 25%.

Des liens et documents utiles sont téléchargeables sur l'article que vous trouverez sur notre site internet, sous [Actualités > Economie pratique](#)

Capa'cité 2023

La neuvième édition de Capa'cité s'est déroulée du 4 au 9 septembre 2023, en Ville de Neuchâtel, pour les classes de 10 et 11^{ème} du Canton de Neuchâtel. Capa'cité c'est une énergie incroyable déployée par son Comité!

C'est plus de 200 entreprises et associations professionnelles engagées bénévolement à promouvoir leurs métiers et donc plus de 200 occasions de faire des rencontres, de susciter l'intérêt des jeunes pour la formation professionnelle. Plus de 500 bénévoles ont été actifs pendant la manifestation et plus de 4'500 élèves ont visité la manifestation.

Fort de 7 éditions présentielle et une édition numérique en 2021, le Comité de Capa'cité a développé la 9^{ème} édition de Capa'cité 2023 avec environ 10'000m² investis en plein cœur de la Ville de Neuchâtel. Un restaurant, des food-trucks, ouverts au public, ont été installés en marge du quartier Gourmand.

Cette édition s'est inscrite sous le signe des rencontres entre professionnels, apprentis et élèves. Cette année, les élèves du canton ont pu s'essayer à diverses pratiques professionnelles, durant lesquelles les écoliers ont pu toucher, sentir, entendre, voir et goûter, le tout supporté par les outils numériques développés depuis 2021 et jusqu'à l'édition 2023!

Concept «Découverte» pour les élèves du canton: chaque élève a suivi, à travers l'application numérique Capa'cité, un programme de visites individualisé au cours duquel il devait aller à la rencontre des métiers, sur une matinée ou un après-midi de visite avec sa classe.

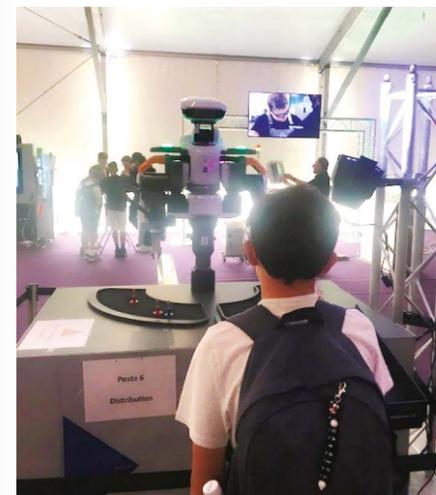
Tout a été mis en œuvre pour que les jeunes du canton puissent découvrir les 200 métiers.

Autant dire que tout a été mis en œuvre pour que les jeunes du canton puissent découvrir les 200 métiers qui se sont offerts à eux durant la manifestation.

La fonctionnalité «Challenge tes parents» de l'application a été développée de manière à ce que les jeunes visiteurs de Capa'cité puissent proposer des questions/réponses sur les métiers à leurs parents et ainsi les challenger sur leurs connaissances des métiers et leurs développements. Ainsi, nous avons souhaité susciter un moment d'échange en famille et d'apprentissage pour tous.

Cette année Capa'cité s'est déplacé... un peu! La manifestation était concentrée sur les places Alexis-Marie-Piaget, Place du Port, Esplanade Léopold-Robert et Place Numa-Droz. Ceci afin de concentrer la manifestation et réduire les temps de déplacement des élèves entre chaque quartier. Ce sont six quartiers représentant les domaines d'activités de la formation professionnelle (Bâtiment et Construction, Vert, Commerce et Gestion, Santé et Social, Technique et Gourmand).

Quartier Technique



Quartier Gourmand



Quartier Commerce



Quartier Santé



Quartier Bâtiment

Quartier Vert

L'édition 2023 a accueilli une zone Médias pour nos partenaires d'information. Les médias offrent depuis toujours une large visibilité à Capa'cité, il nous a semblé important de les intégrer directement au cœur de la manifestation.

Les Forums des métiers se sont invités à Capa'cité. La collaboration entre le Service des formations post-obligatoires et Capa'cité s'exprimait une fois de plus au travers des traditionnels Forums des métiers qui se sont déroulés sur 3 soirées.

A cette occasion, les associations professionnelles ont présenté leur savoir-faire et transmis leur passion aux élèves afin de leur permettre d'affiner leur orientation vers un choix de métier.

Les jeunes, accompagnés ou non par un de leur parent, ont pu s'inscrire à cet événement et ont eu l'occasion d'y rencontrer des employeurs potentiels qui offraient des places de stages ou d'apprentissage.

Les jeunes ont également eu l'opportunité de s'inscrire à des ateliers permettant de se préparer au mieux à la recherche d'une place d'apprentissage avec au programme:

- Les ficelles du budget
- Trouver son équilibre entre vie privée et vie professionnelle
- Photo CV
- Entretiens d'embauche fictifs
- Atelier CV
- Une image à la hauteur de tes capacités

www.capacite.ch

Sandrine Ambigapathy, Présidente Capa'cité
Melissa Cossentino, Secrétaire



**EXPERT
SUISSE**

Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire
Ordre Neuchâtelois et Jurassien

EXPERT suisse est l'association leader en Suisse pour l'audit, la fiscalité, la comptabilité et le conseil économique. Depuis plus de 95 ans, ses membres s'engagent pour une qualité élevée des prestations fournies dans ces différents domaines d'activité.



La liste de nos membres individuels peut être consultée sur expertsuisse.ch/fr-ch/ne-ju-membres



Notre différence vous donne le choix



Nous sommes un groupe aux origines européennes spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil. Nos racines et notre organisation multiculturelle nous distinguent. Pour nos clients, c'est la promesse d'un point de vue différent.

Mazars SA Rue des Terreaux 9, 2000 Neuchâtel – www.mazars.ch

mazars

tsm

COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS-GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

CORPORATE MOBILITY

Des déplacements sereins pour vous et vos équipes

Avec Corporate Mobility assurez les déplacements de vos collaborateurs·trices partout dans le monde, 24 heures sur 24 et 365 jours par an.



tsm.ch/assistance

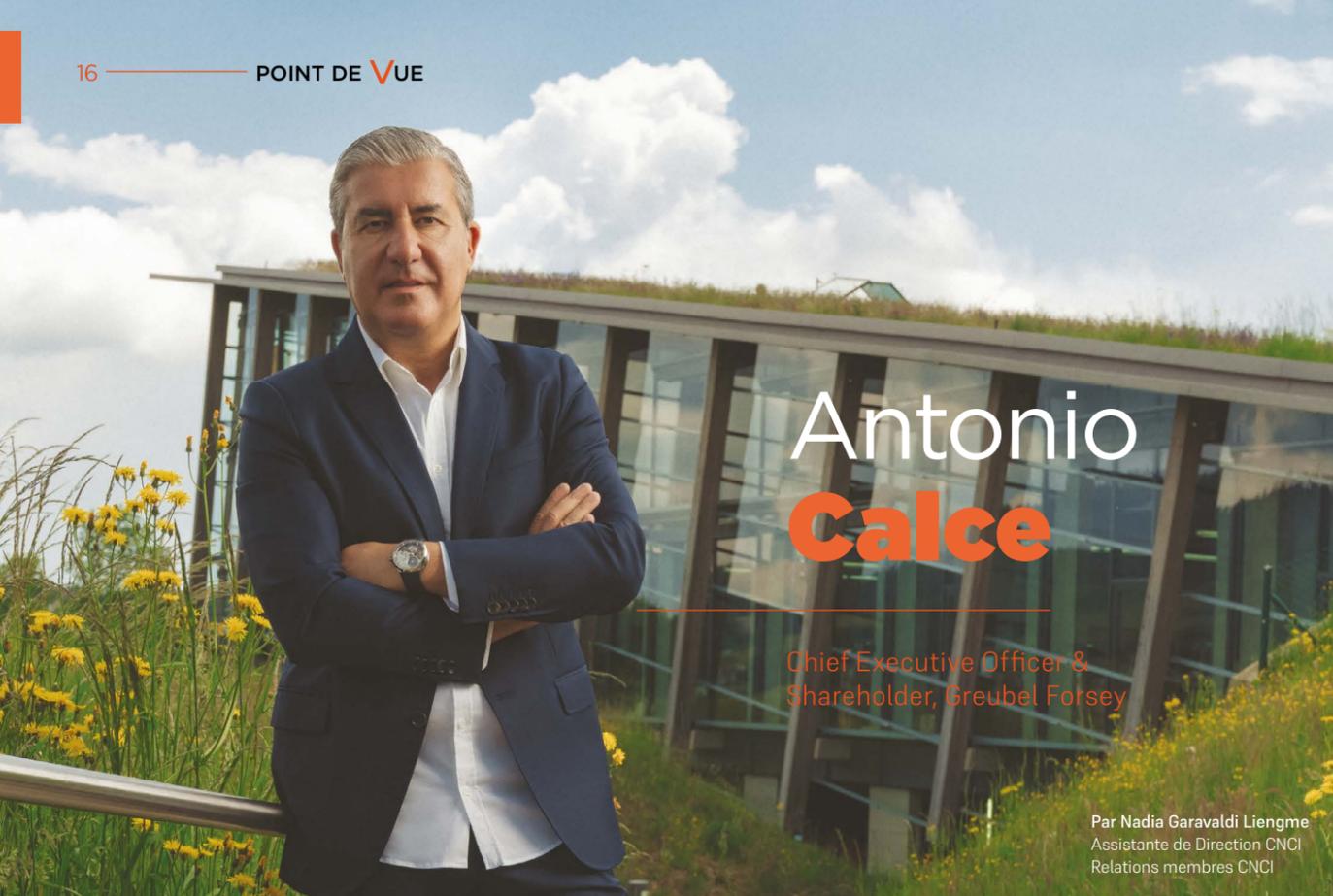
flückiger
ELECTRICITE

A vos côtés pour la mise en place et
la maintenance de vos installations.

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

www.fluckigersa.ch





Antonio Calce

Chief Executive Officer &
Shareholder, Greubel Forsey

Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations membres CNCI

Quel regard portez-vous sur l'industrie horlogère suisse ?

Le Canton de Neuchâtel possède un patrimoine horloger exceptionnel. L'ensemble des composants du mouvement et de la montre peuvent se fabriquer entièrement au cœur des Montagnes neuchâtelaises. Notre savoir-faire - maillant tradition, hautes technologies et innovation - est unique et mondialement réputé. Ce qui permet à la Suisse de maintenir son leadership sur le marché mondial de la montre.

Quels objectifs visez-vous avec l'agrandissement de la manufacture ?

Avant toute chose, ce projet d'agrandissement nous permet d'intégrer de nouveaux profils de compétences, créer de nouveaux ateliers en recherche & développement, avec comme objectif fondamental de franchir une étape supplémentaire dans la décoration de nos garde-temps. A titre d'exemple, notre Grande Sonnerie nécessite actuellement 500 heures de travail, uniquement sur la décoration de ses composants (935 au total). Nous sommes en train de franchir une étape supplémentaire dans la R&D Innovation et Décoration.

En parallèle, nous mettons l'accent sur le fait main. Notre Hand Made 1 a été dévoilée en 2019. C'est l'unique garde-temps Greubel Forsey fabriqué avec des machines conventionnelles comme il y a 100 ans, à savoir des tours, des fraiseuses, des pointeuses et un pantographe. Aucune machine à commande numérique n'est utilisée. Dans les années venir, nous allons créer une vraie famille Hand Made, avec pour la première fois un chronographe entièrement fait main.

En termes de volumes, nous prévoyons une hausse continue du nombre de garde-temps produits dans les prochaines années. Cette transformation de notre Atelier Manufacture représente de gros chantiers. Nous passerons d'une surface de 2'000 à presque 6'000 mètres carrés et qui sera opérationnelle fin 2025. Un investissement qui nous permettra aussi de commémorer les vingt ans de la marque en 2024.



Au cœur de
l'économie

Autre évolution : nous avons introduit une gamme avec une ligne plus contemporaine pour les connaisseurs de 25 à 40 ans (le prix reste tout de même dans une fourchette à six chiffres). Evidemment, cette évolution se fait sans compromis sur la qualité de nos produits. Nous sommes mus par une volonté cardinale, celle de maintenir l'horlogerie à son plus haut niveau d'excellence grâce à un savoir-faire hors pair, une précision irréprochable, de l'innovation, un design très créatif et abouti, ainsi qu'une finition hors-norme à tous les niveaux. En atteste le lancement cet automne de notre 8^{ème} Invention Fondamentale : le tourbillon le plus précis de Greubel Forsey, le Tourbillon Cardan.

Cela impliquera des recrutements importants ?

Effectivement, et ce sera bien la condition pour répondre aux demandes et aux attentes des collectionneurs et connaisseurs. Aujourd'hui, la société compte 140 collaborateurs (administratifs, horlogers, ingénieurs, designers, mécaniciens, prototypistes, décorateurs) contre 95 il y a trois ans. Notre faculté à créer plus de garde-temps dépendra de notre capacité à trouver les bons profils de compétences, notamment dans notre atelier décoration.

En termes de volumes, nous prévoyons une hausse continue du nombre de garde-temps produits dans les prochaines années.

→
Suite de l'article

Votre partenaire pour tous besoins sur votre lieu de travail



” concentrez-vous sur votre business,
nous nous occupons du reste! “

- ✓ Fournitures et articles de bureau
- ✓ Mobilier pour espaces de vie et de travail
- ✓ Systèmes d'impression
- ✓ Office catering
- ✓ Articles promotionnels

Nouvelle adresse dans le canton:

Ofrex SA
c/o afa-afateam.ch
Place Numa-Droz 2
2000 Neuchâtel
Tel. 032 725 22 33

afa
Une marque du groupe **OFREX**

CO2 compensé
Entreprise
ClimatePartner.com/17467-2112-1001



Qui sont vos clients ?

Des connaisseurs et des collectionneurs du monde entier prêts à investir beaucoup d'argent pour un produit d'excellente qualité et à forte valeur ajoutée ou en quête d'un objet sortant du lot. Nous avons 25 points de représentation dans le monde. Nous menons des réflexions sur notre distribution ; mais ce qui est certain c'est que nous ne ferons jamais de vente directe au client final.

Votre vision de l'horlogerie haut de gamme dans 10 ans ?

J'ai confiance dans les marques qui vont continuer de miser sur la qualité, l'innovation, la précision, la bienfacture, la rareté et la durabilité. Mais aussi sur l'émotion pour transformer le produit en une source de convoitise, un objet de désir. Je suis donc profondément convaincu que le produit horloger alliant des performances et des finitions d'exception reste la voie de l'avenir pour l'horlogerie suisse. Contrairement aux segments d'entrée et de milieu de gamme qui perdent toujours plus de parts de marché ; d'un côté du fait des montres connectées et de mode et d'un autre en raison d'un déplacement de la demande vers des segments de prix plus élevés.

Le produit horloger alliant des performances et des finitions d'exception reste la voie de l'avenir pour l'horlogerie suisse

Qu'est-ce qui fait concurrence aux montres suisses ?

Les concurrents directs des montres suisses dans l'industrie mondiale des produits de luxe sont les vins, l'automobile, la mode, les cosmétiques, les parfums, les bijoux, la maroquinerie et l'art en général. Des marchés qui ont su rapidement s'adapter et qui continuent de prospérer dans un environnement en constante mutation. Aujourd'hui, l'horlogerie est clairement en retard par rapport aux autres domaines du luxe. Elle doit continuer de se réinventer pour occuper pleinement sa place.

**Vous êtes indépendant ?
Soyez couverts !**

Etre ou devenir indépendant ? Le statut offre des avantages, mais implique aussi des responsabilités. Le point avec Fabio Bongiovanni, agent général Neuchâtel-Jura.

Le statut d'indépendant procure divers avantages, parmi lesquels la liberté de choisir soi-même son horaire et son lieu de travail, la flexibilité ou l'absence de pression hiérarchique.

Mais outre les responsabilités liées à l'activité même, le statut d'indépendant implique également d'en connaître exactement les conséquences au niveau des assurances sociales notamment.

groupe mutuel

Avenue de la gare 3 - 2000 Neuchâtel
058 758 63 07

Horaires: de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Maintenir ses revenus

Les personnes exerçant une activité lucrative indépendante ne sont pas assurées à titre obligatoire contre les accidents et les maladies professionnelles. Contrairement aux salariés, elles sont elles-mêmes responsables de leurs assurances sociales – cotisations à l'AVS, mais aussi assurance perte de gain, assurance-accidents ou encore prévoyance vieillesse. L'indépendant n'est pas soumis aux obligations légales du salarié, telle que cotiser au 2^e pilier (LPP) ou souscrire une assurance-accidents (LAA).

Prévoyance professionnelle

L'indépendant n'est affilié à aucune caisse de pension et s'expose ainsi à une perte de gain en cas de maladie ou d'accident, le 1^{er} pilier – l'AVS/AI – n'offrant de fait pas une couverture suffisante. Une assurance en cas d'incapacité de gain est donc indispensable.

En résumé

En tant que travailleur indépendant, vous n'êtes pas soumis à la loi sur l'assurance-accidents obligatoire LAA. Vous devez donc vous assurer par vous-même contre les accidents professionnels et non professionnels.

Il existe des solutions globales d'assurance-accidents destinées aux travailleurs indépendants. Elles complètent la couverture accident obligatoire incluse dans l'assurance-maladie de base.

Si vous êtes indépendant et donc non soumis à la loi sur la prévoyance professionnelle LPP, vous devez donc pourvoir à votre propre couverture contre les risques invalidité et décès. La retraite est une période charnière pour chacun et il convient de l'anticiper au mieux pour bien assurer la transition. L'indépendant peut se faire accompagner dans cette importante planification.

N'hésitez pas à nous contacter pour définir les priorités dans votre entreprise.



Fabio Bongiovanni
Agent général Neuchâtel-Jura
fbongiovanni@groupemutuel.ch
+41 79 944 76 56

ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
SERVICE DE L'ÉCONOMIE

NEUCHÂTEL CLUSTERS INDUSTRIELS

1000+
ENTREPRISES
RÉPERTORIÉES

4
CENTRES
DE RECHERCHE

10
CLUSTERS
STRATÉGIQUES

Trouvez votre futur partenaire industriel grâce à la première cartographie dynamique et interactive de l'écosystème neuchâtelois.



**LES INDUSTRIES
NEUCHÂTELOISES
CARTOGRAPHIÉES
PAR L'IA**

Les ateliers

Fondation Les Perce-Neige

Pour tous vos travaux de conditionnement (horlogerie, alimentaire, cosmétique, etc.), emballage sous film, saisie informatique et mise sous pli.



LesPerceNeige

Fondation Les Perce-Neige
chemin Mon Loisir 23e
2208 Les Hauts-Geneveys
www.perce-neige.ch

Pour toute demande:
Flavian Zimmermann
tél. 032 886 67 30
pn.ateliers-com@ne.ch

Tarifs 2024

Annonces publicitaires

(TVA EN SUS)



Nos tarifs s'entendent publicité fournie par l'annonceur en fichier pdf haute définition deux semaines avant parution

1/1 page classique

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'050.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/1 page de couverture - soit 4ème

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'350.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/1 page de couverture - soit 2ème et 3ème

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'130.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/2 page

190x128 mm, annonce en noir/blanc _____ CHF 390.-
190x128 mm, annonce en quadrichromie _____ CHF 490.-

1/4 page

92x128 mm, annonce en noir/blanc _____ CHF 290.-
92x128 mm, annonce en quadrichromie _____ CHF 390.-

Rabais de répétition

Insertions de 6 annonces _____ -5%

Pour tous renseignements

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
Rue de la Serre 4, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10, nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch



Vous avez besoin de collaborateurs/trices qui :

- sachent conduire du personnel et gérer le travail de leur équipe,
- veillent au bon déroulement des opérations de leur secteur (planification, présentation de projets, résolution de problèmes, établissement de rapports),
- s'assurent du respect des procédures de production ainsi que des règles d'organisation, d'hygiène, de sécurité et d'environnement,
- conduisent les actions d'amélioration continue (application de méthodes de contrôle et mise en œuvre d'une norme qualité sur les places de travail) ?

Le Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle (CNIP) à Couvet vous propose de les former en qualité de

Chef/fe d'équipe d'industrie

La mission principale du/de la chef/fe d'équipe est l'organisation de la production dans un contexte en constante évolution tout en veillant à la cohésion des équipes.

Cette nouvelle formation réalisée en partenariat avec l'Association pour la Promotion de la Formation Continue (APFC) permet d'acquérir le **Diplôme intercantonal de chef/fe d'équipe d'industrie**.

Prochaine session (module 2 : Organisation, hygiène, sécurité, environnement) : **24 octobre 2023**

Davantage de renseignements sur le site www.cnip.ch.

Si vous vous demandez si d'autres entreprises se posent les mêmes questions :

Nous connaissons quelqu'un.

Bénéficiez de notre réseau et de nos compétences.

ubs.com/entrepreneurs



© UBS 2023. Tous droits réservés.

Jeudi 19 octobre 2023, 17h – 19h

LobbyBar, Neuchâtel

Mise en application de la nouvelle loi sur la protection des données

Registre des traitements

Lors de cet atelier seront présentées les exigences légales relatives au registre des traitements ainsi qu'une méthode pour le réaliser en entreprise sans créer un système trop complexe à gérer et à tenir à jour.

Jeudi 26 octobre 2023, 14h30 – 16h30

CNCI, Neuchâtel

La SERV (assurance contre les risques à l'exportation), soutien précieux pour les exportateurs suisses

L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV aide les entreprises suisses dans leurs opérations d'exportation et facilite ainsi leur accès aux marchés étrangers. Avec ses produits d'assurance et de garantie, la SERV couvre le risque politique et économique (risque de ducroire) dans le cadre d'exportations de biens et de services de toutes branches.

Lundi 30 octobre 2023, 17h – 21h

EPFL-Microcity

En partenariat avec le Service de l'Économie du Canton de Neuchâtel (NECO)

Événement conjoncturel: Regards croisés

Présentation des résultats de l'enquête conjoncturelle d'automne de la CNCI et des indicateurs du NECO. Table ronde avec 4 entreprises industrielles.

Jeudi 2 novembre 2023

Session 1: 13h - 14h30 / Session 2: 15h – 16h30

CNCI, Neuchâtel

Présentation de DaZit (Programme de transformation numérique de L'OFDF)

Passar, le nouveau système de gestion du trafic des marchandises pour le traitement numérique des procédures douanières, sera présenté par un intervenant de l'OFDF. Cette séance d'information est réservée aux personnes travaillant dans le secteur de la vente, de l'expédition, des finances, de la logistique et de l'IT des entreprises industrielles, commerciales ou de services et actives à l'exportation.

Jeudi 2 novembre 2023, 17h – 19h

LobbyBar, Neuchâtel

Mise en application de la nouvelle loi sur la protection des données

Déclaration de protection des données

Cet atelier a pour but de présenter les exigences légales relatives à la déclaration de protection des données vis-à-vis des clients, mais également des travailleurs. Le contenu minimal de la déclaration, l'utilité du registre de traitements, la rédaction et la mise à disposition de la déclaration seront notamment abordés, ainsi que le sujet délicat des décisions automatisées.

Jeudi 9 novembre 2023, 13h30 – 17h

CNCI, Neuchâtel

Atelier « Garanties bancaires » pour les activités commerciales nationales et internationales des entreprises

Cet atelier permettra à chaque participant de trouver des solutions adaptées et spécifiques aux problématiques financières liées aux activités nationales et internationales de sa propre entreprise (Couverture de prestations – formes juridiques – étude de cas).

Lundi 13 novembre 2023, 14h – 16h

En visio

Les lundis digitaux du Service juridique

La fin des rapports de travail (III): la résiliation abusive et immédiate

Le Service juridique de la CVCI vous propose d'aborder lors d'un séminaire en ligne la fin des rapports de travail et en particulier la résiliation abusive et immédiate.

Mardi 14 novembre 2023, 10h30 - 12h ou 16h – 17h30

En visio

Jurilex

Une présentation de jurisprudences récentes aura lieu lors de deux sessions en ligne, le mardi 14 novembre, le matin ou l'après-midi.

Jeudi 17 novembre 2023, 13h30 – 16h30

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

Formation export

L'origine non-préférentielle, certificats et attestations d'origine

Apprendre à connaître les règles permettant de déterminer l'origine non préférentielle du produit pour obtenir un certificat d'origine d'une Chambre de commerce.

Jeudi 23 novembre 2023, 17h – 19h

LobbyBar, Neuchâtel

Mise en application de la nouvelle loi sur la protection des données

Droits des personnes

Cet atelier a pour but de présenter les exigences légales relatives aux droits des personnes (en particulier le droit d'accès, le droit à la suppression et le droit d'opposition) et de fournir des conseils pratiques aux participants pour gérer au mieux les demandes de clients, de travailleurs ou de tiers.



SITUATION
PROFESSIONNELLE
ADULTES

Service des formations postobligatoires
et de l'orientation – SFPO

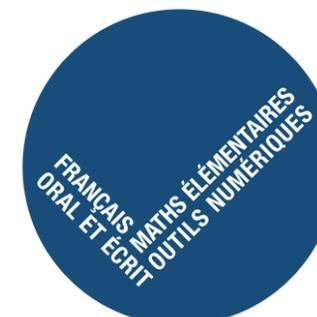
ne.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**SENSIBILISEZ VOS ÉQUIPES AUX
COMPÉTENCES
DE BASE ✓**

De bonnes aptitudes consolident l'intégration professionnelle !
La formation sera gratuite ou fortement subventionnée.
Ce dispositif s'adresse aux Neuchâtelois·e·s en emploi.
Vous souhaitez mettre en œuvre ce projet ?
Contactez-nous : sfpo.cpa@ne.ch

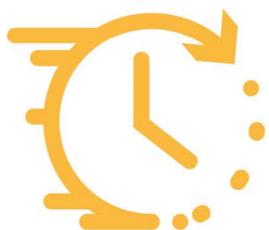


► www.ne.ch/competencesbase



Retrouvez
notre agenda

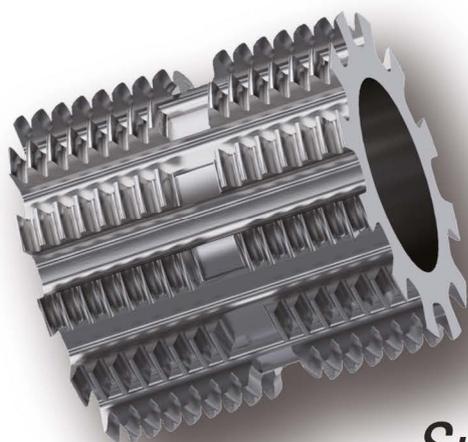
DIXI
polytool



UN DÉFI DE TAILLE!

**Vos outils de taillage haut de gamme et innovants
livrés en moins de 15 jours! Qui dit mieux?**

N'hésitez pas à contacter dès maintenant votre conseiller de vente habituel
ou notre service de chat en ligne et passez à la vitesse supérieure!



Suivez-nous!



DIXI POLYTOOL SA
Av. du Technicum 37
CH-2400 Le Locle
T +41 (0)32 933 54 44
dixipoly@dixi.ch
www.dixipolytool.com